

5 FRANCSTrimestriel
Numéro double 5-6
Décembre 1985


PARIS GOUTTE D'OR

sommaire

RENOVATION-INFOS	p 3
POLICE (BIS)	p 4
CRECHE : PROPOSITIONS	p 6
LA SALLE DES VENTES	p 7

ET SI LES IMMIGRES N'ETAIENT PAS LE PROBLEME ?

Il est devenu courant aujourd'hui, sous l'influence des thèses nettement racistes développées par un certain nombre de politiciens, de poser le « problème des immigrés » et de mettre en avant diverses solutions à ce « problème ».

Comme si les immigrés formaient un groupe homogène, réagissant de la même façon face à un autre groupe homogène que seraient les français !

Mais, parmi les immigrés, il y a le travailleur et le chômeur, l'étudiant et l'ingénieur, le gros commerçant

et le petit employé, la mère de famille et le célibataire, etc... tout comme chez les français.

Tout comme les français, ils ont des problèmes en tant qu'habitants, en tant que parents d'élèves, en tant que travailleurs, en tant que commerçants... Ils ont simplement un devoir en plus (concernant la carte de séjour) et un droit en moins (droit de vote).

Tout comme les français, certains d'entre eux sont exploités tandis que d'autres exploitent. Tout comme les français, ils s'enten-

dent ou non avec leurs voisins. Tout comme les français, certains trafiquent et la grosse majorité respecte la loi, etc, etc...

Non : les immigrés ne sont pas « le problème » à résoudre.

Si l'on veut pouvoir mieux vivre à la Goutte d'Or, il est urgent de renoncer une fois pour toutes à cette fausse division français/immigrés et poser enfin les problèmes que nous avons tous en tant qu'habitants (logement, école, santé, environnement, travail, etc...)

**S'abonner :**

**le meilleur moyen
d'être
informé rapidement !**

Dans notre prochain numéro (mars 1986), une enquête sur les syndicats. Si vous voulez témoigner, n'hésitez pas à nous contacter. Dorénavant, « PARIS-GOUTTE D'OR » paraîtra vraiment chaque trimestre.




DES SACRIFIES A LA GOUTTE D'OR ?

A TOUT PROBLEME...

Y aura-t-il des habitants de la Goutte d'Or sacrifiés ? Telle est la question que l'on peut légitimement se poser quand on examine le plan de relogement établi par l'Office d'HLM... En effet, c'est dès 1986 que les premiers habitants touchés par l'opération devront déménager : il s'agit des occupants des immeubles à détruire dans les îlots 6 et 3 (soit les immeubles suivants : 3 - 5 - 7 - 9 - 11 - 24 et 30 Charbonnière, 2, 17, 19, 21, 23 et 29 Chartres, 56 - 58 Bd de la Chapelle et 23 Jessaint).

Or ces habitants ne pourront revenir habiter à la Goutte d'Or (s'ils le désirent) qu'en fin d'opération, c'est à dire en 1995 (si l'opération ne subit aucun retard), soit près de dix ans plus tard !!!

Que cela ne fasse pas difficulté pour tous ceux qui ne sont pas attachés au quartier est une évidence : mais les autres ? Les personnes âgées qui ne veulent pas changer leur environnement et désirent bénéficier d'une retraite

(suite page 8)

GOUTTE D'OR... ILOT SENSIBLE ?

(page 2)

GOUTTE D'OR... ILOT SENSIBLE ?

On sait que le quartier de la Goutte d'Or a été classé « *ilôt sensible* » par un accord entre l'Etat et la Ville de Paris. De quoi s'agit-il ?

Bien sûr, sur ce point comme sur beaucoup d'autres, il y a les textes et la réalité... et parfois l'écart est important entre les deux.



LES TEXTES

L'idée générale est la suivante : « *C'est à une véritable reconquête de la Ville qu'il s'agit de procéder en mettant l'accent :*

- sur le caractère global des interventions

- sur les responsabilités majeures de la collectivité

- et sur la participation active des habitants dans la définition et la mise en œuvre de cette politique ».

1 - Le caractère global des interventions. Cela signifie qu'il serait vain et illusoire de vouloir essayer de résoudre un problème sans tenir compte de tous les facteurs qui lui sont liés. Par exemple, le problème de la délinquance n'est pas que l'affaire de la police et de la justice : les conditions de logement, la situation de l'emploi, la scolarité, etc... conditionnent fortement ce problème. Autre exemple : rénover ou réhabiliter les immeubles conduirait à un échec retentissant si on ne met pas les habitants dans le coup, et si à côté on n'essaie pas de poser et de résoudre les problèmes de propreté, de circulation, de livraisons, de trafics, etc.

2 - les responsabilités majeures de la collectivité, à savoir en premier de la Ville. Cela concerne en particulier les problèmes de financement et d'interventions de la collectivité. Sur ce point, on peut dire que l'opération a été rondement menée et bien « verrouillée ». L'Etat subventionne la Ville pour 80% en ce qui concerne l'Opération de réhabilitation et la Déclaration d'Utilité Publique permet à la Ville d'exproprier la quasi-totalité des immeubles du périmètre de rénovation.

3 - la participation active des habitants, en particulier par le canal des associations.

LES FAITS

Actuellement, on constate que seul le deuxième point est mis en pratique. Or l'ilôt sensible, c'est l'application des trois idées fondamentales de façon équilibrée, sinon on ne saurait parler de « développement social » du quartier.

L'opération est menée conjointement par la Direction de la Construction et l'Office HLM, donc par des techniciens du logement et de l'urbanisme. Mais n'est-il pas illusoire de vouloir rénover l'habitat sans tenir compte de l'avis des habitants ? Les habitants peuvent remettre en cause ou vouloir modifier tel ou tel projet d'urbanisme à cause d'éléments qu'ils ressentent eux, parce qu'ils habitent sur place, mais que les techniciens, face à leurs plans ne verront pas : ainsi en est-il des projets de square à la pointe de la Goutte d'Or, des dimensions des cours prévues par l'architecte, des problèmes de circulation et de livraisons dans le quartier.

Les services dépendant de l'Etat ne montrent d'ailleurs pas forcément l'exemple dans ce domaine. Ainsi a-t-il été impossible de réunir ensemble les responsables du Commissariat Central et ceux du Commissariat de quartier (celui-ci s'y refusant) pour parler des problèmes de police dans le quartier.

Mais c'est surtout sur la participation active des habitants que le bilan est jusqu'à ce jour le plus négatif. En quoi cela devrait-il consister ? Ecouter les habitants, tenir compte de ce qu'ils disent, leur donner les moyens de s'organiser, aider les projets d'initiative locale qui contribuent à une animation du quartier et à son développement social...

Or, jusqu'à présent, on peut dire que l'on n'a fait que d'écouter les habitants, mais que l'on n'en a tiré aucune conséquence. Et pourtant, les financements et les projets existent (voir ci-contre l'exemple du projet déposé par onze associations pour des locaux).

ALORS ? !

Alors, voilà plus d'un an que sur le papier le quartier a été classé ilôt sensible : il serait grand temps que cela passe dans les faits à tous les niveaux.

POUR DES LOCAUX ASSOCIATIFS

Le projet a été déposé il y a plus de six mois par onze associations du quartier (1). En effet, pouvoir disposer de lieux de réunions, de rencontres, de fêtes, ou de salles polyvalentes est essentiel si l'on veut que les habitants se prennent en charge et que de multiples activités puissent exister, loisirs, alphabétisation, permanences sociales, formations diverses, etc).

D'après la Ville, « *Il n'a pas été possible dans l'immédiat de dégager une opportunité (pour les locaux associatifs) compte tenu de la priorité donnée à la réimplantation des logements et des commerces* ».

Or nous répétons que cette affirmation est fautive. Quatre lieux ont été proposés à la Ville :

- le 9 rue des Islettes (qui restera inutilisé jusqu'en 1992)

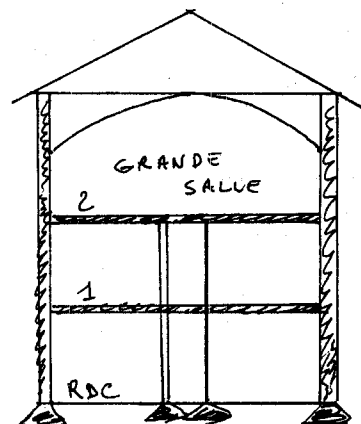
- le 40 de la Goutte d'Or (qu'on peut réhabiliter grâce à la création d'un chantier de jeunes)

- le 36 rue Cavé (ancien Mont de Piété à la vente)

- et enfin le réaménagement de la salle St Bruno (construction de un ou deux niveaux supplémentaires).

(1) Il s'agit de : AARAC, Accueil et Promotion, Accueil Goutte d'Or, Alphatis-Maghrébin, ASTI, Colauvigo, Enfants de la Goutte d'Or, Jeunes de la Chapelle, Paris-Goutte d'Or, TACTIC, Vivre à la Goutte d'Or.

SALLE St BRUNO



- Etat actuel : 1 seul niveau (= 1 grande salle)

- Propositions : création de deux niveaux supplémentaires. (deux niveaux comportant des salles de dimensions diverses, un niveau retrouvant la grande salle actuelle)... soit 400 m² de locaux associatifs en plus.

RENOVATION-INFOS

Le 45 Goutte d'Or et le 44 Chartres ont été démolis cet été pour cause de péril. Le 11 Goutte d'Or devrait suivre incessamment (péril). Tous les habitants de ces trois immeubles ont été relogés.

Immeubles achetés par la Ville de Paris ou par l'Office HLM :

- 7, 24 et 33 Charbonnière
- 1bis, 15 et 32 Goutte d'Or
- 3 Gardes
- 72, 74, 78 et 104 Chapelle
- 6, 7 et 42 Chartres
- 11 - 13 Polonceau

Pour les autres immeubles à démolir, l'enquête parcellaire a eu lieu (ilôts 3, 6 et 7)

— Nombre de personnes relogés à ce jour (24, 11, 85) : 85 familles

— Nombre de squatters trouvés par l'Antenne HLM : 0 !

— Square Léon : les travaux actuels visent à installer provisoirement le terrain de sport actuellement situé à l'angle de la rue Polonceau et de la rue de la Goutte d'Or afin de pouvoir aménager les parkings et les commerces provisoires.

— Toujours aucune solution pour les résidents en hôtels meublés. Et pourtant, cela urge vu que dans le premier ilôt à détruire, il y a l'hôtel du 9 Charbonnière où habitent 70 personnes !

— L'Antenne HLM a enfin publié son journal. Bonne initiative. Dommage que l'on y trouve cette affirmation mensongère : « *Tous les immeubles qui peuvent être conservés seront conservés pour être réhabilités* ».

Rappelons que sur les quelques 90 immeubles que veut détruire la Ville, on trouve plus de 30 immeubles classés salubres par la Préfecture (soit plus du tiers)...



1 Goutte d'Or - 2 Charbonnière
Permis de construire déposé.
Perspective du nouvel immeuble.
Quelle harmonie avec le quartier !



QUEL DIALOGUE ?

Suite à l'article publié dans notre dernier numéro, « Dans quoi vivrons nous demain », G. Thurnauer, l'architecte de la Goutte d'Or nous a écrit : « un tel article ne me portera guère à poursuivre un dialogue dont je crois qu'il aurait pu être fructueux... ». Certes, il est difficile de « poursuivre » un dialogue qui n'a jamais commencé... D'ailleurs, à ce jour, aucune des préoccupations exprimées par notre association en ce qui concerne le plan d'aménagement n'a été prise en compte par l'architecte, ou par l'aménageur... Vous avez dit dialogue ?

SQUARE LEON

Square Léon : le Commissaire-Enquêteur a donné son avis favorable au projet de la Ville, après une enquête à la sauvette, et au terme d'un procès-verbal rempli d'erreurs. A signaler que pour la Préfecture de Paris : « l'enquête s'est déroulée conformément aux dispositions réglementaires et qu'en outre un effort supplémentaire important a été effectué pour assurer l'information du public »... A quand l'organisation d'enquêtes publiques où les premiers intéressés — les habitants concernés — seront réellement informés ? A noter que l'on n'a toujours pas de précisions concernant les modalités de logement des habitants des immeubles expropriés.



Propreté —

Enfin : la réunion de concertation demandée depuis plus de deux ans s'est tenue le 20 novembre dernier sur le problème de la Propreté. Etaient présents, en plus des associations d'habitants, des représentants de l'Office HLM, de la Direction de la Construction, du Service de la Propreté de la Ville et des commerçants. Si un petit budget est dégagé (5000 F), une campagne de sensibilisation et d'information devrait avoir bientôt lieu. Mais le gros problème reste celui des commerçants (premiers responsables de la saleté dans le quartier). En effet, en principe, ceux-ci doivent avoir un contrat soit avec la Ville, soit avec une société privée pour l'évacuation de leurs ordures.

Combien de commerçants ont-ils passé contrat ? Gros mystère, mais la réponse permettrait certainement de comprendre pourquoi les commerçants déversent leurs cartons, cageots et autres ordures à même la rue. Notre association essaiera de tout mettre en œuvre pour que cela change.

PERMANENCE DES ASSOCIATIONS

9 rue des Gardes.

- pour tout ce qui concerne la Rénovation :

« PARIS-GOUTTE D'OR »

Mardi de 18h 30 à 19h30

- permanence juridique pour tout problème de logement et de Réhabilitation

« VIVRE A LA GOUTTE D'OR » (APFS-CGL)

Vendredi de 16 à 18h

Tél : 2.23.32.26 (à ces heures)

POLICE (bis)

QUE FAIRE ?

Démarches, pétitions, rencontres, lettres aux responsables de la police, aux élus... tout cet arsenal a été utilisé maintes fois pour que soit mis fin aux agissements des divers trafiquants qui avaient investi l'espace public à la Goutte d'Or, en particulier au mois de Juin le carrefour Caplat, Goutte d'Or, Chartres, Gardes... Résultat : néant ! Notre association a même suscité un débat lors de la réunion Ilôt Sensible de juin où étaient rassemblés le Préfet de Paris, les élus municipaux, le représentant du Préfet de Police, le suppléant du député...

Résultat : néant !

Et puis un matin, des commerçants et des habitants décident de marquer le coup : toutes les boutiques ferment et une manifestation d'une centaine de personnes, improvisée, se dirige vers le commissariat central, en présence de journalistes des actualités régionales. Aussitôt, une délégation est reçue et dans la minute est obtenu ce que toutes les autres longues démarches n'avaient pas réussi à obtenir. Un car est trouvé, mis à la disposition de la Goutte d'Or avec en permanence deux à trois policiers... et le calme revient à cet endroit précis, à la satisfaction générale.

LES CRS

Résultat limité certes mais important : en effet, les responsables de la Sécurité Publique ont enfin commencé à faire prendre en charge les problèmes du quartier par les policiers locaux et par les ilotiers sans s'en débarrasser sur les CRS. La démagogie de certains politiques a été battue en brèche. Car les mêmes personnes qui, quand elles s'expriment franchement, reconnaissent l'inefficacité (presque totale) de la présence des CRS sur le quartier, demandent leur maintien (pour faire plaisir aux braves gens qui veulent voir des uniformes dans la rue), ne se rendant pas compte qu'ainsi on empêche une prise en charge locale des problèmes existants.

En tout cas, les habitants confrontés directement à des problèmes de nuisances ou de trafics sont de plus en plus conscients de l'inefficacité des CRS. IL n'est qu'à voir les jours où joueurs de dés, revendeurs, receleurs... bloquent la rue de la Charbonnière... alors que le car de CRS est à moins de vingt mètres...

Et tout continue comme si de rien n'était !
Démagogie, quand tu nous tiens !!!

PROBLEMES DEPLACES

Cependant, on ne saurait dire que depuis cette manifestation la situation se soit vraiment améliorée :

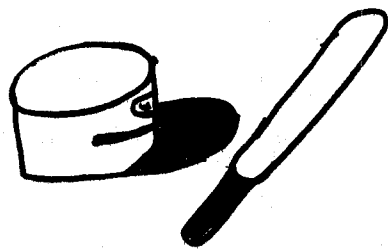
- les joueurs et revendeurs ont établi leurs quartiers d'hiver rue de la Charbonnière

- les « dealers » continuent leur commerce rue des Gardes, au carrefour Islettes-Goutte d'Or, au carrefour Léon-Myrha, etc...

Bref, les problèmes ont été déplacés, faisant dire à certains que la situation se dégrade. Peut-être se dégrade-t-elle à tel point précis du quartier, mais elle s'est améliorée à d'autres.

Nous sommes conscients que les solutions à apporter à ces problèmes (une des causes principales du mal-vivre dans le quartier) ne sont pas toujours évidentes, d'autant plus qu'il est fondamental que les droits de chacun soient respectés. Mais il n'y a aucune raison que l'on puisse tolérer dans notre quartier des agissements auxquels on aurait mis fin immédiatement dans d'autres quartiers « chics » de Paris.

Alors, qu'attend-on ? Une autre manifestation ? S'il le faut, nous la ferons.



Objections

On entendent les objections suivantes formulées la plupart des personnes non confrontées à ces problèmes) :

Avec de telles positions, vous faites le jeu d'untel ou d'untel...

Notre problème n'est pas de savoir si nous faisons le jeu de tel ou tel parti politique, mais de savoir si ce problème se pose réellement dans le quartier. Il s'y pose, il est important, il revient dans de nombreuses conversations : il faut donc accepter de l'analyser, de s'y confronter et de tout faire pour que de bonnes solutions y soient apportées, et surtout pour qu'il ne soit pas récupéré au service d'intérêts partisans.

Vous voulez faire du quartier un quartier policier et vous encouragez la répression...

Tout d'abord, à chaque rencontre avec les responsables de la police, nous sommes toujours intervenus, quand nous en avons été témoins, pour dénoncer des interventions brutales ou vexatoires faites par certains policiers et nous continuerons à le faire. Ensuite, si l'on retire les CRS (dont nous avons dit ce que nous pensions), on ne peut pas dire que le quartier soit policier. A noter d'ailleurs, qu'avant juin 85, il n'y avait pas un seul policier dans le quartier les week-ends, jours de grosses affluences. Notre conviction, c'est que ce n'est pas plus de policiers qu'il faut, mais une autre façon de faire respecter la « paix publique », en particulier en développant au maximum l'ilotage fait par des policiers qui connaissent le quartier et sont connus des habitants. D'autre part, refuser la prise en charge de ces problèmes par la police locale, c'est accepter la logique de l'auto-défense.

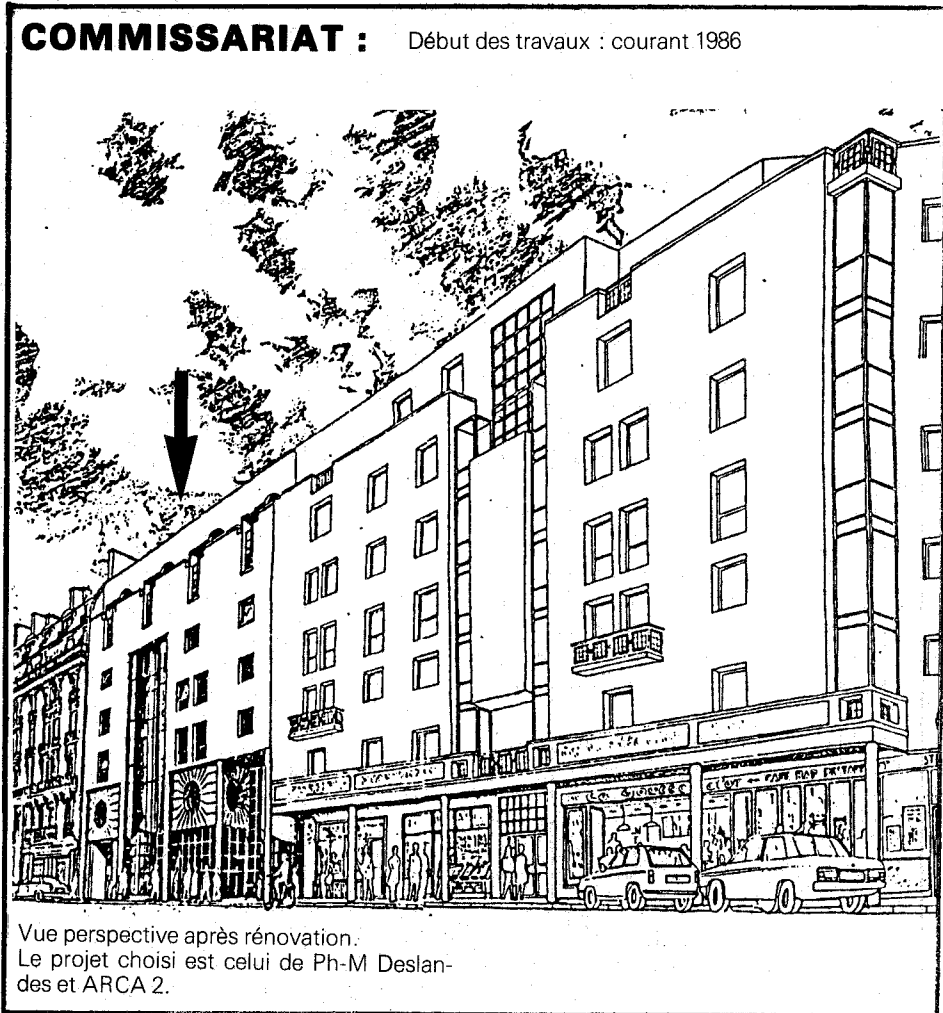
Vous encouragez le racisme...

Il faut d'abord noter que les manifestants de juin étaient de toutes origines : étrangers et français, que les signataires de pétitions aussi, ainsi que les trafiquants ! Un trafiquant, qu'il soit français ou étranger est un trafiquant. Un commerçant pollueur, qu'il soit français ou étranger, est un pollueur.

Ce n'est donc pas en ces termes qu'il faut soulever le débat et toute confusion est dangereuse et encourage le racisme. Pour nous, tous les habitants de la Goutte d'Or, de quelque origine que ce soit, doivent avoir en tant qu'habitants, les mêmes droits et les mêmes devoirs. Si un propriétaire, immigré ou français, exploite son locataire, immigré ou français, il s'agit d'exploitation d'un locataire par un propriétaire. Le conflit doit être abordé comme tel et non en fonction de l'origine de l'un ou de l'autre.

Pourquoi vous mêlez-vous de ces problèmes ?

Parce qu'ils font, qu'on le veuille ou non, partie de notre vie quotidienne, et que nous pensons que tous les problèmes du quartier sont liés : en tant qu'habitants, nous avons notre mot à dire. Les problèmes de police sont trop importants pour qu'on les laisse aux seuls policiers, ou pire, à certains politiques... C'est la logique de l'ilôt sensible : créer une nouvelle dynamique sociale qui fasse des habitants les acteurs responsables de leur devenir.



COMMISSARIAT : Début des travaux : courant 1986

Vue perspective après rénovation. Le projet choisi est celui de Ph-M Deslandes et ARCA 2.

BRUIT : DES PROGRES

Quelques avancées ont eu lieu en ce qui concerne le bruit suite à nos demandes. Les services de police ont en effet été discuter avec les principaux marchands de disques et des résultats ont été obtenus.

Un minimum de tranquillité est revenu pour les riverains. Ce n'est pas encore parfait partout, mais l'effort, s'il n'est pas relâché, devrait porter ses fruits. Quand aux orchestres dans certains cafés, ils ont été interdits, c'est à dire que la loi est enfin appliquée. (Rappelons que la loi interdit la musique instrumentale dans les établissements n'ayant pas l'insonorisation nécessaire).

SQUATTERS ?

Dans le journal « Libération » du six novembre, racontant la visite éclair du maire de Paris à la Goutte d'Or, le journaliste rapporte ces propos de J. Chirac : « Priorité de relogement sur place aux locataires de bonne foi (70% de la population) ; expulsion des 30% restants (de mauvaise foi) »

Or, l'Antenne HLM qui a fait de nombreuses enquêtes sur le quartier précise qu'elle n'a pas rencontré à ce jour de locataires de mauvaise foi. Alors de quoi s'agit-il ? L'intoxication qui consiste à faire croire que le quartier est peuplé de « squatters » prend-elle son origine dans les propos du maire de Paris ou dans les fantasmes du journaliste ?

CRECHE : PROPOSITIONS

Parmi les critiques que nous avons été amenés à émettre face au plan d'Aménagement de la Ville, l'une des principales concerne la construction de la crèche et du « lieu de culte » entre le 9 et le 15 rue des Islettes (ainsi qu'au 59 Goutte d'Or).

LE PROJET OFFICIEL

- destruction de l'ensemble des quatre bâtiments :

+ le 9 rue des Islettes (dont les Commissaires-Enquêteurs disaient « la destruction ne paraît pas raisonnable... L'expropriation ou l'acquisition de ces locaux neufs permettrait semble-t-il de satisfaire des besoins collectifs et notamment d'incorporer le lieu de culte prévu à côté ».

+ le 11 rue des Islettes, immeuble salubre

+ l'ensemble 13 Islettes - 59 Goutte d'Or (classé insalubre)

- reconstruction d'un seul bâtiment à usage d'habitation (en partie) et dont le rez de chaussée servirait de lieu de culte (à l'emplacement actuel du 9 des Islettes)

- création d'une placette à l'emplacement du 11 rue des Islettes

- construction d'une crèche de 60 berceaux sur la parcelle 13 Islettes - 59 Goutte d'Or.

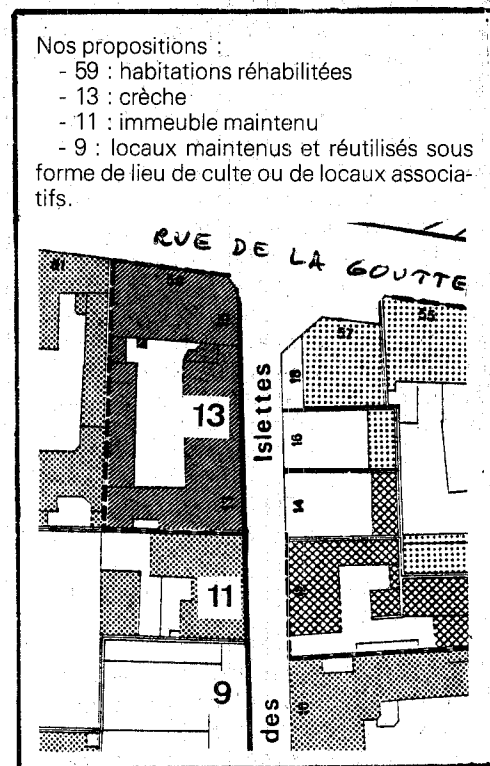
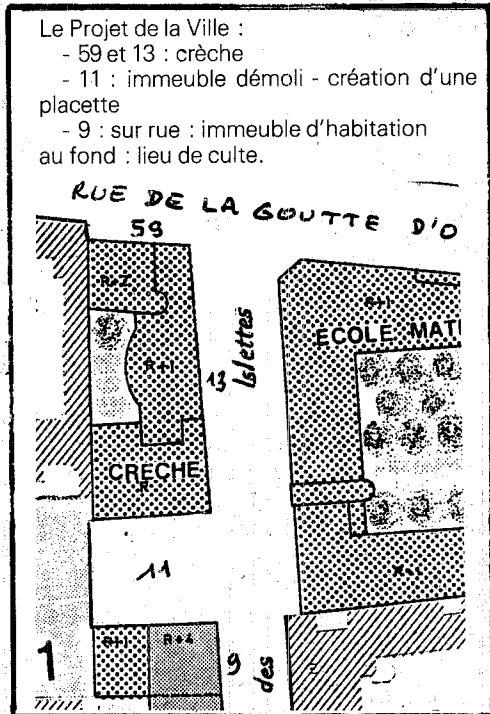
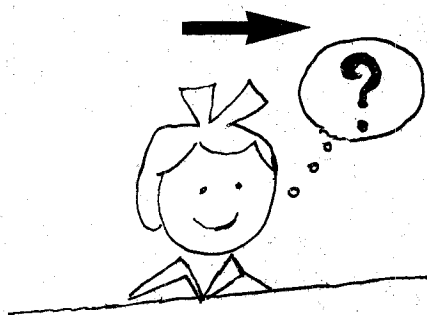
BILAN :

- démolition de deux bâtiments d'habitation

- démolition d'un immeuble salubre, d'un local neuf et de deux immeubles insalubres

- expropriation nécessaire de quatre bâtiments

- exigüité du lieu de culte.



NOS PROPOSITIONS :

- maintien du 9 rue des Islettes et réutilisation comme lieu de culte et (ou) locaux associatifs

- maintien du 11 rue des Islettes dans son statut actuel

- création de la crèche sur la parcelle du 13 Islettes (en utilisant la configuration actuelle du bâtiment)

- réhabilitation (par les propriétaires ou par l'Office après expropriation) du 59 Goutte d'Or.

BILAN :

- disparition d'un seul bâtiment d'habitation

- aucune destruction

- expropriation nécessaire de deux ou trois bâtiments

- lieu de culte de dimension convenable et bien indépendant;

Ces propositions ont en plus le mérite de respecter le cachet de l'immeuble d'angle, tout en lui redonnant de l'éclat... On verra ci-joint un projet d'aménagement d'une crèche de 60 berceaux sur la parcelle du 13 Islettes.

Financièrement, esthétiquement, socialement, nos propositions devraient l'emporter sur le plan actuellement prévu... Pourquoi ne pas en discuter sérieusement ?

**BULLETIN
D'ABONNEMENT
à renvoyer à PGO**

**- 27 rue de Chartres -
75018 Paris.**

**1 an (4 numéros) : 20 F
Soutien : 100 F**

**Virement à l'ordre
de PARIS
GOUTTE D'OR**

CCP PARIS 22 417 09 W

NOM : _____

Prénom : _____

Adresse : _____

LA SALLE DES VENTES

La Salle des Ventes Drouot-Nord fonctionne depuis 1981. Contrairement à la Salle de la rue Drouot, on y vend non seulement quelques objets d'art, mais aussi divers meubles, du matériel électro-ménager, hi-fi, des livres, ... le « best » étant bien sûr réservé à la rue Drouot. Il s'agit souvent de saisies ou de successions, ou parfois de ventes volontaires... C'est ainsi que les meubles de l'ancien empereur de Centrafrique ont atterri là, sans les diamants, malheureusement...

A neuf heures, ouverture. On se précipite et pendant cinq minutes, on peut pénétrer dans le périmètre de vente pour jager, fouiller, soupeser les objets... C'est l'instant décisif où l'on se décide sur telle ou telle pièce, et par la suite on la surveillera attentivement.

Les jours où l'on vend de nombreux objets semblables, ils sont proposés l'un après l'autre et chacun attend celui qu'il a remarqué en dédaignant les autres.

« Combien pour cette TV noir et blanc ? Mise à prix 100 F... »

Silence... « 50 F ? »

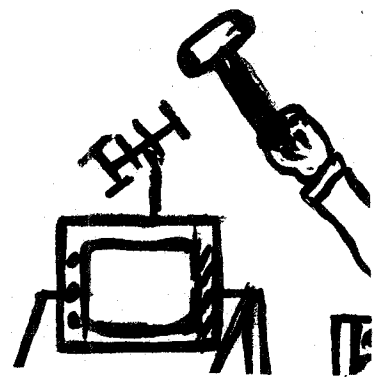
« Ne te fatigue pas, elle est pourrie : moi j'en donne un franc ! »

Re-silence... « Personne n'enchérit ? » - « Non mon chéri ! » « Adjugé un franc ! ».

L'utilité d'acheter une TV à un franc ? L'acheteur attendra une journée sans vente de TV pour la revendre à un naïf qui de toute façon croira avoir fait une affaire : toute seule, elle se vendra plus cher...

Quand le commissaire-priseur juge que la marchandise proposée est précieuse et qu'il sent qu'il y a des amateurs dans la salle, il lui arrive d'imposer une mise à prix minimum en-deçà de laquelle il l'achète pour lui-même...

On enchérit dans toutes les langues : du japonais à l'arabe en passant par le mexicain, le pakistanais, sans compter les clignements d'œil, les hochements de tête, les



massages du nez, des paupières... Se gratter les oreilles est mal vu : on peut se retrouver propriétaire de huit paniers de la bibliothèque rose ou des pièces de TV sans l'avoir vraiment voulu...

Les « bleus » se font vite repérer et quand un marchand tente de revendre une camelote de la veille, il s'exclame, fait l'article en ajoutant : « C'est dommage, moi j'en ai déjà ! » ou « C'est dommage, je ne revends pas ça ! » pour encourager le bleu à enchérir...

Il y a aussi les amateurs du cachet de cire rouge : le matériel saisi est réputé de bonne qualité : alors on rajoute un morceau de cire rouge sur du vieux matériel pour faire croire qu'il provient de saisies...

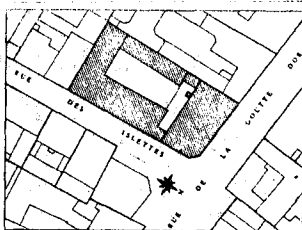
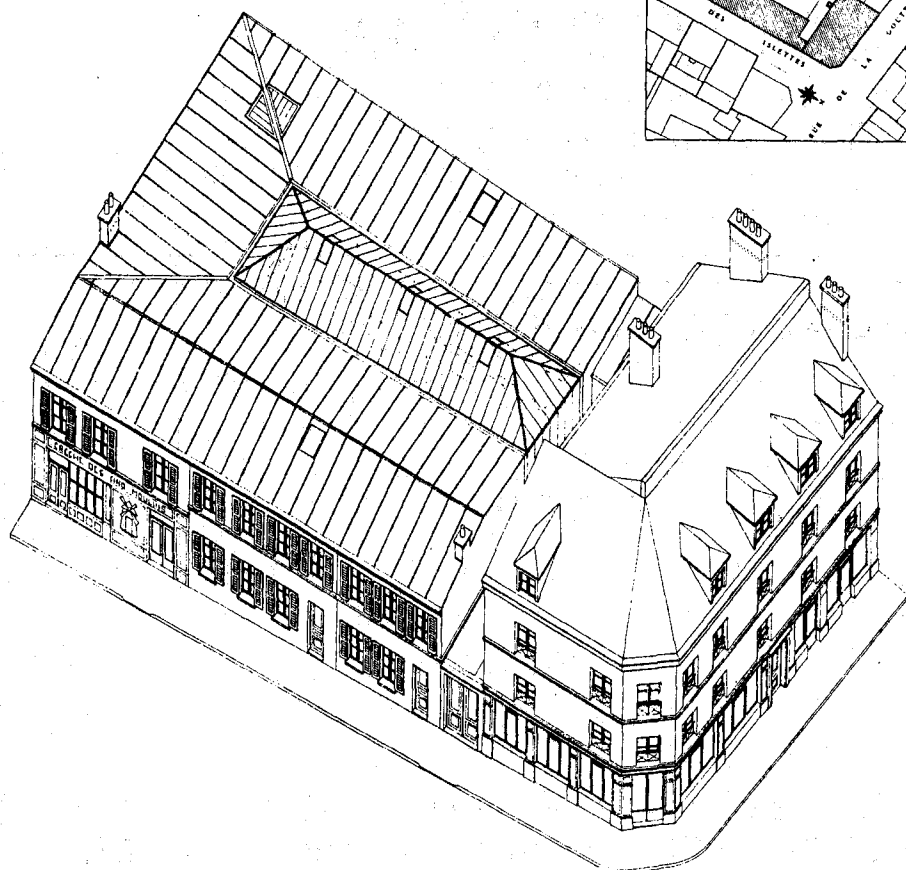
Et puis, il y a le commissionnaire, personnage très important, car c'est lui qui se presse ou ne se presse pas pour vous jeter hors de l'enceinte réservée où l'on peut examiner de près les pièces...

Mais moi, ce que j'aime par dessus tout, c'est l'ambiance : la lutte entre acheteurs est rude, quoique souterraine : voir de respectables commerçants s'étripier sur une commode Louis XVI ou sur une chambre à coucher, quel spectacle !

Allez donc y faire un tour, vous pourrez peut-être faire des affaires. En tout cas, vous passerez un bon moment.

Salle Drouot Nord
64 rue Doudeauville
ouvert du lundi au vendredi
de 9 heures à midi.

VUE AXONOMETRIQUE DU PROJET



Projet de crèche et d'habitations proposé par nos associations (réalisé par M. Culot). La crèche utilise la configuration actuelle du 13 Islettes. Un système de « véranda » permet l'ensoleillement de la cour centrale. Le 59 Goutte d'Or est réhabilité et maintenu à usage d'habitations, quand au 11 Islettes, il reste en l'état.

PARIS GOUTTE D'OR

DES SACRIFIES A LA GOUTTE D'OR ?

(suite de la page 1)

paisible dans l'univers auquel ils sont habitués et dont ils forment une partie de l'âme... Les commerçants qui habitent sur place et souhaitent continuer à participer au développement de l'activité du quartier... Et tous les autres, jeunes ou moins jeunes, français ou étrangers, qui ont choisi ce quartier pour y vivre et qui s'y sentent bien... bref, tous ces habitants devraient être exclus du quartier pour dix ans ? Nous estimons qu'une telle solution est inacceptable d'autant plus que d'autres possibilités existent si l'on accepte d'adapter le projet aux réalités des personnes présentes actuellement à la Goutte d'Or, corrigeant en cela les rigueurs d'une planification par trop bureaucratique.

...DES SOLUTIONS

Une évaluation très sommaire du nombre des personnes concernées montre que celles-ci ne dépassent pas 20% du nombre total des personnes à reloger. Quelles autres solutions pourraient être mises en œuvre ?

1 - accélérer la réhabilitation des immeubles vides, propriété de la Ville ou de l'Office, en état relativement correct : à savoir le 6 Chartres, le 104 Chapelle et temporairement ou non le 78 Chapelle.

2 - reconstruire prioritairement les parcelles actuellement détruites (35 - 37 Polonceau) ou occupées par des immeubles vides à détruire (72 - 74 Chapelle, 12 Chartres, 40 Goutte d'Or), ou par des immeubles peu occupés (23 Jessaint, 1 Goutte d'Or, 17 Charbonnière, 76 Chapelle)

3 - négocier l'achat de l'immeuble vide sis au 98 Chapelle, et le réhabiliter.

La réalisation de cette pré-phase prendrait entre trois et douze mois et permettrait d'offrir plus d'une centaine de logements habitables, tout en n'ayant à procéder qu'à une quinzaine de relogements.

Cette solution ne retarderait pas le déroulement de l'opération mais modifierait quelque peu l'ordre des interventions de l'Aménageur.

Alors, pourrait-on s'attaquer aux îlots 6 et 3 en proposant à tous ceux qui le souhaitent des relogement sur place.

Il est à noter que la liste des habitants concernés pourrait être rapidement transmise afin qu'on en tienne compte pour la réalisation des premiers projets de logements (en particulier en ce qui concerne leur grandeur).

Dans son journal, l'Office HLM affirmait : « L'opération préservera tout ce qui fait la personnalité du quartier : ses habitants, ses commerçants, ses rues, etc. » Pour que cet engagement ne soit pas parole en l'air, ces propositions doivent être retenues...

PARIS-GOUTTE D'OR

27 rue de Chartres

75018 Paris

Numéro de Commission
Paritaire 66 173 - Trimestriel

Directeur de publication :

M. NEYRENEUF

Dépôt Légal :

4ème trimestre 1985

Photocomposition :

« SANS FRONTIERE »

Imprimerie :

Montholon-Services

Rejoignez-nous en adhérant à l'Association

PARIS GOUTTE D'OR

Seule condition : habiter le quartier...

Soutenez financièrement notre action !

Sans argent, face à la Ville et à tous les interlocuteurs qui eux en disposent, nous ne pouvons pas faire grand-chose...

Bulletin d'adhésion ou de soutien à « PARIS-GOUTTE D'OR »

NOM : _____ Prénom : _____

Adresse : _____ Tél : _____

Profession : _____

déclare adhérer à l'Association «PARIS—GOUTTE D'OR »

et verse la somme de _____ à PARIS-GOUTTE D'OR -
CCP PARIS 22 417 09 W

Signature :

Adhésion simple : 50F

Adhésion de soutien : à partir de 100F

A nous renvoyer à « PARIS-GOUTTE D'OR » - 27 rue de Chartres 75018 PARIS